

La dernière contribution a été pour les frais de la pièce qui s'est jouée la semaine dernière au Gesù, église des Jésuites qui est définitivement convertie en théâtre, puisqu'on ne peut plus y entrer sans payer.

Toute la journée qui a précédé la représentation, on a pu voir jusque sur les omnibus de la ville des affiches de couleur convoquant les curieux à s'y rendre, et le soir, il y avait à l'entrée de l'église différens bureaux avec le prix correspondant des places, de sorte que chacun arrivait sa pièce à la main.

« Vous voulez voir Monseigneur? c'est trente sous, un écu, un dollar. Ceux qui paient un dollar le verront de plus près, aussi regretteront-ils de n'avoir pas pris un billet de trente sous.—»

C'est ce que le *Nouveau-Monde* appelle la *nouveauté du fait*, car, nous ne convenons pas, dit-il, qu'il faille jamais payer son admission dans un temple catholique.....

C'est pourquoi, cinq jours auparavant, le rédacteur-en-chef de ce même *Nouveau-Monde* envoyait aux curés la circulaire suivante :

« Montréal, ce 13 janvier 1869.

« Monsieur le curé,

« Nous sommes chargés par le comité des Zouaves Pontificaux de vous prier de vouloir bien annoncer au principal office de votre Eglise :

« Qu'il y aura mardi prochain, à huit heures du soir, dans l'Eglise du Gesù, Concert Sacré, discours par S. G. Mgr. Pinsonnault, salut et bénédiction du T. S. Sacrement par S. G. Mgr. de Montréal;

« Que cette cérémonie, qui promet d'être une magnifique démonstration religieuse [Ne dites donc pas cela. Il n'y a que les fanfarons qui font des démonstrations pour en imposer. Ceux qui ont la raison et la vérité avec eux, n'ont pas besoin de grosse caisse. Ils sont simples, réservés, confians, et n'attendent que du temps la démonstration de la justice de leur cause. Mais ceux qui, comme vous, s'en vont et le savent, veulent étourdir les autres, en s'étourdissant eux-mêmes], se fait au profit de l'œuvre des Zouaves Pontificaux et en l'honneur de notre Evêque qui part le lendemain pour Rome.

« Qu'il y aura trois classes de souscription aux billets de l'œuvre; celle d'une piastre qui donne droit aux sièges réservés,